



## Donation mère - fille ? frais ?

Par **Kallagan**, le **07/01/2009** à **04:54**

Bonjour

le sujet aura surement été fréquemment évoqués dans votre forum mais chaque cas est unique et j'espère pouvoir trouver ici de précieux conseils.

Ma femme et moi (38 et 33 ans, 2 enfants de 2 et 4 ans) souhaitons acquérir un bien immobilier (montant estimé : 300k€).

La mère de ma femme (65 ans, divorcée) souhaite retourner en appartement via une location et nous faire profiter du montant de la vente de sa maison actuelle (montant estimé : 150k€). Ma femme a également une sœur (35 ans), déjà "installée", qui ne devrait pas bénéficier de cette vente.

Quelle est la meilleure stratégie à adopter ? Quels seront les frais s'ils y en a ? Quelles sont nos possibilités pour réduire au maximum frais et impôts ?

Donation ? SCI ? ...

Je n'y connais rien et je ne sais pas à qui m'adresser.

Merci d'avance.

autre question qui demande précisions : que se passe t il en cas de décès de ma belle mère ?

La soeur de ma femme est elle en droit de réclamer une part de la donation ?

Est-ce un dû ?